

## **DECLARATION DE L'UDFO 84**

### RETRAITES...

## 40 ans c'est déjà trop !!!

Réunie le 1<sup>er</sup> mars 2010, la Commission Exécutive de l'Union Départementale Force Ouvrière de Vaucluse a débattu de la situation générale et particulièrement des menaces contre les retraites.

Le gouvernement veut une loi pour septembre afin de s'attaquer, une fois encore, aux droits des salariés du public et du privé en présentant comme inéluctables un nouvel allongement de la durée de cotisation et un report de l'âge légal au-delà de 60 ans.

Il convient d'être clair. FO s'oppose fermement à la remise en cause du droit à la retraite à 60 ans, à tout nouvel allongement de la durée de cotisation, ainsi qu'à toute remise en cause du statut général de la fonction publique et du code des pensions. Ceci est non amendable, non discutable.

Ce préalable étant posé, concernant la question du financement, force est de constater que les pouvoirs publics savent multiplier les exonérations de cotisations au profit des employeurs, les cadeaux fiscaux au profit des grandes fortunes, comme ils savent trouver de l'argent pour se porter au secours des banquiers spéculateurs.

S'il s'agit de trouver de l'argent pour les retraites, les possibilités existent :

- Augmentation générale des salaires avec un point de masse salariale en plus = 0.65 milliard d'euros pour l'assurance vieillesse
- Hausse de cotisation retraite de 1 point = + 4 milliards de recettes
- Elargissement de l'assiette = + 3 milliards de recettes
- Taxation de 5% des bénéficiaires non réinvestis = + 5 milliards de recettes
- Compensation intégrale des exonérations patronales = + 1 milliard de recettes
- 1 millions d'emplois supplémentaires = + 3 milliards de recettes

Pour faire respecter leurs droits à la retraite et ceux des générations futures, les salariés doivent se mobiliser.

En ce sens, la responsabilité du mouvement syndical est importante. Comme elle ne cesse de l'affirmer depuis plusieurs mois, pour FORCE OUVRIERE l'unité d'action sur des bases claires doit constituer un espoir et une force pour les salariés. Cela suppose **des revendications précises** et des modalités d'action déterminées et communes.

**Qu'on ne compte pas sur FO pour accompagner une contre-réforme !**

La Commission Exécutive rappelle le mandat donné par le congrès de l'Union Départementale FO réuni le 14 novembre 2009 :

*« contre l'allongement de la durée de cotisation pour la retraite,  
pour le rétablissement des 40 annuités pour le taux plein comme étape  
vers le retour aux 37,5 ans pour tous public-privé,  
pour le retour au calcul sur la base des dix meilleures années dans le  
privé et le maintien des six derniers mois dans le public,  
pour le maintien du droit au départ à 60 ans,  
pour la préservation de la majoration de durée d'assurance (MDA) au  
profit des femmes salariées ».*

**Sur ces bases, la Commission Exécutive  
de l'Union Départementale FO  
appelle à l'unité d'action intersyndicale.**

Pour la Commission Exécutive de l'Union Départementale FO, **ce n'est ni entreprise par entreprise ni par des journées d'action à répétition qu'il sera fait échec à la contre-réforme annoncée des retraites.** C'est une des leçons à tirer du conflit de 2003 contre la réforme Fillon-Chérèque.

La Commission Exécutive de l'Union Départementale FO se prononce pour l'organisation **d'une grève interprofessionnelle** avec assemblées générales dans l'unité la plus large, pour imposer, par un puissant rapport de force, la satisfaction des revendications, en particulier pour défendre les retraites.

**Pour Force Ouvrière,  
la régression sociale ne se négocie pas,  
elle se combat !**

*Votée à l'unanimité le 1 er mars 2010*

*Contact :*

*Jean-Luc BONNAL Secrétaire Général de l'UDFO 84*

*Portable : 06 15 04 51 14*

*Bureau : 04 90 14 16 31*